

RÈGLEMENT D'EXAMEN BTS SIO SLAM

Épreuves pour :

- Voie scolaire dans un établissement privé, habilité,
- Formation professionnelle continue,
- Enseignement à distance,

ÉPREUVES OBLIGATOIRES	UNITÉ	COEF.	FORME	DURÉE
E1 Culture et communication	U2	4	Écrite & orale	6h40
<i>Sous-épreuve : Culture générale et expression</i>	U11	2	Ponctuelle, écrite	4h
<i>Sous-épreuve : Expression et communication en langue anglaise</i>	U12	2	Ponctuelle, écrite orale	2h 20 min + 20 min*
E2 Mathématiques pour l'informatique	U1	3	Écrite & orale	3h20
<i>Sous-épreuve : Mathématiques</i>	U21	2	Ponctuelle, écrite	2h
<i>Sous-épreuve : Algorithmique appliquée</i>	U22	1	Ponctuelle, orale	20 min + 60 min*
E3 Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques	U3	3	Écrite	4h
E4 Conception et maintenance de solutions informatiques	U4	4	Pratique & orale	40 min + 90 min*
E5 Production et fourniture de services informatiques	U5	5	Écrite	4h
E6 Parcours de professionnalisation	U6	3	Orale	40 min

ÉPREUVES FACULTATIVES**	UNITÉ	COEF.	FORME	DURÉE
EF1 Langue vivante 2***	UF1	1	Orale	20 min + 20 min*
EF2 Mathématiques approfondies	UF2	1	Écrite	2h

* Temps de préparation.

** Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte

*** La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de l'anglais (note de service n°2006-107 du 29 juin 2006 et n°2010-0016 du 24-6-2010).